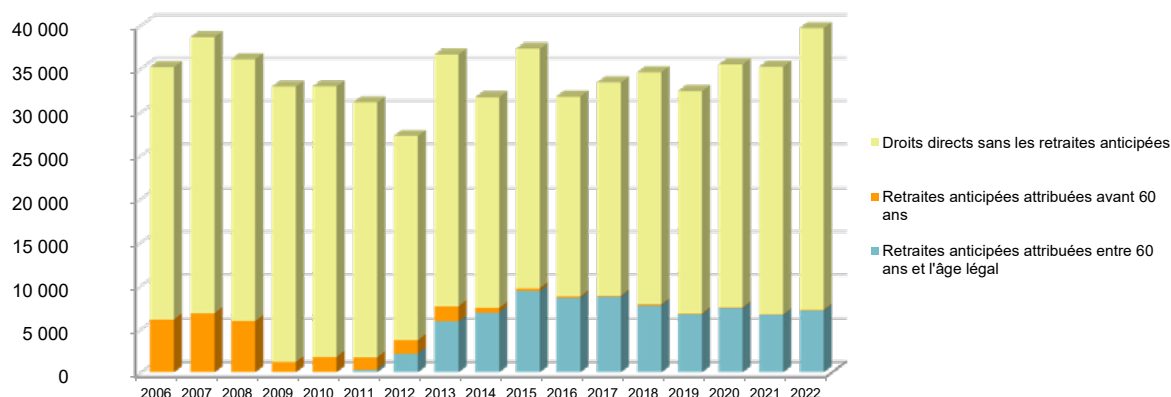


**Retraités résidant en Carsat Aquitaine**

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	20 215	29 755	49 970
Droits directs (retraites personnelles)	18 630	21 028	39 658
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 585	8 727	10 312
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 454	2 128	3 582

**Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006**



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 495	2 206	7 701
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,6 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	76,7 ans	74,5 ans	74,8 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Pensions à taux réduit	11,4%	13,5%	12,5%
Retraités bénéficiant d'une surcote	16,3%	17,2%	16,8%

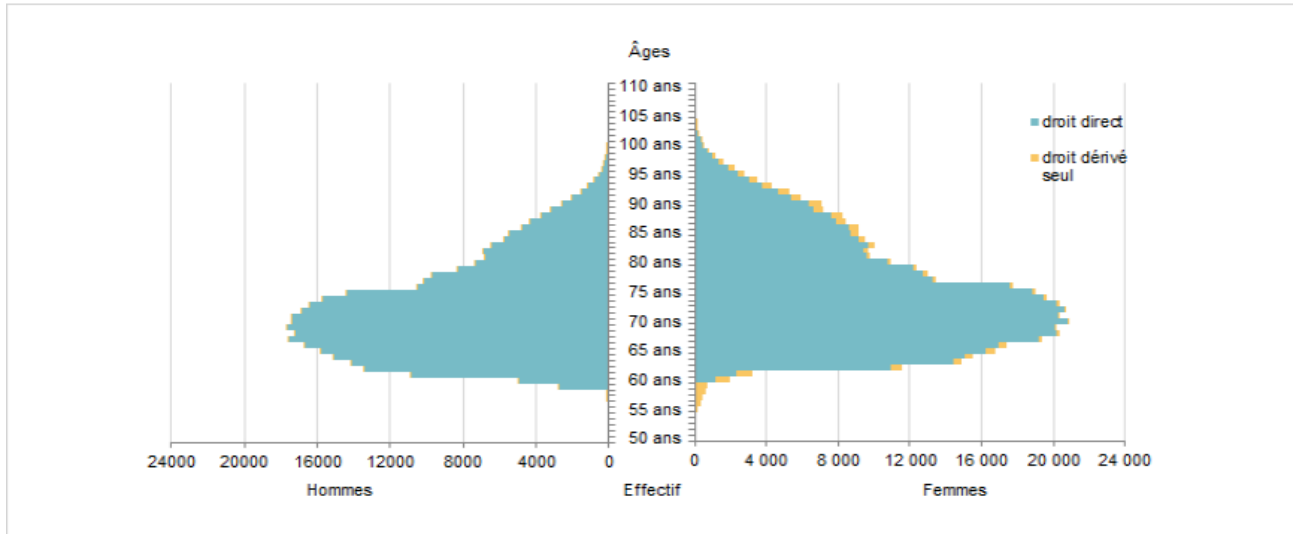
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	348 051	449 022	797 073
Retraités percevant un droit direct seul	334 768	328 339	663 107
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 922	17 200	19 122
Retraités percevant les deux à la fois	11 361	103 483	114 844
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,4%	4,1%	3,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	85 845	36 411	122 256
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	901 €	708 €	792 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,8%	46,9%	35,3%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

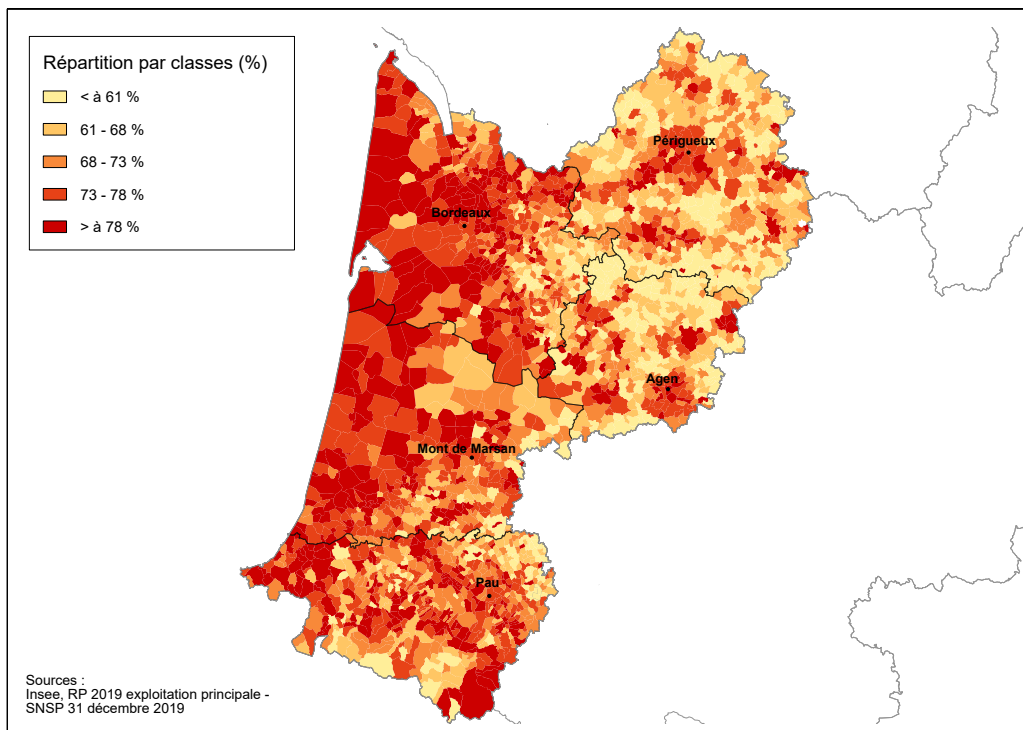
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Pyramide des âges des résidents



## Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Aquitaine



## Prestataires payés par la Carsat Aquitaine

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
24 - Dordogne	41 453	53 969	95 422
33 - Gironde	128 409	165 641	294 050
40 - Landes	39 906	51 443	91 349
47 - Lot-et-Garonne	31 563	41 294	72 857
64 - Pyrénées-Atlantiques	64 803	84 986	149 789
<b>Total Carsat Aquitaine</b>	<b>306 134</b>	<b>397 333</b>	<b>703 467</b>
<b>Total hors Carsat Aquitaine</b>	<b>25 650</b>	<b>37 340</b>	<b>62 990</b>
<b>Ensemble des prestataires</b>	<b>331 784</b>	<b>434 673</b>	<b>766 457</b>

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee  
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général  
 y compris les anciens travailleurs indépendants.  
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique  
 "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

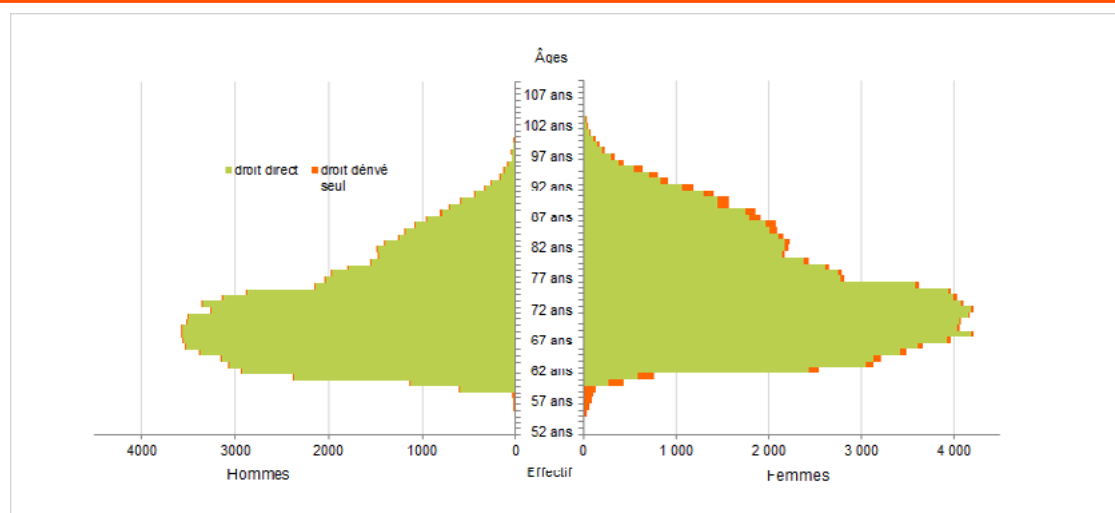


### Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	4 228	6 219	10 447
Droits directs (retraites personnelles)	3 941	4 469	8 410
Droits dérivés (retraites de réversion)	287	1 750	2 037
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	258	453	711
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 254	488	1 742
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,1 ans	62,9 ans
Droits dérivés	77,0 ans	75,1 ans	75,4 ans

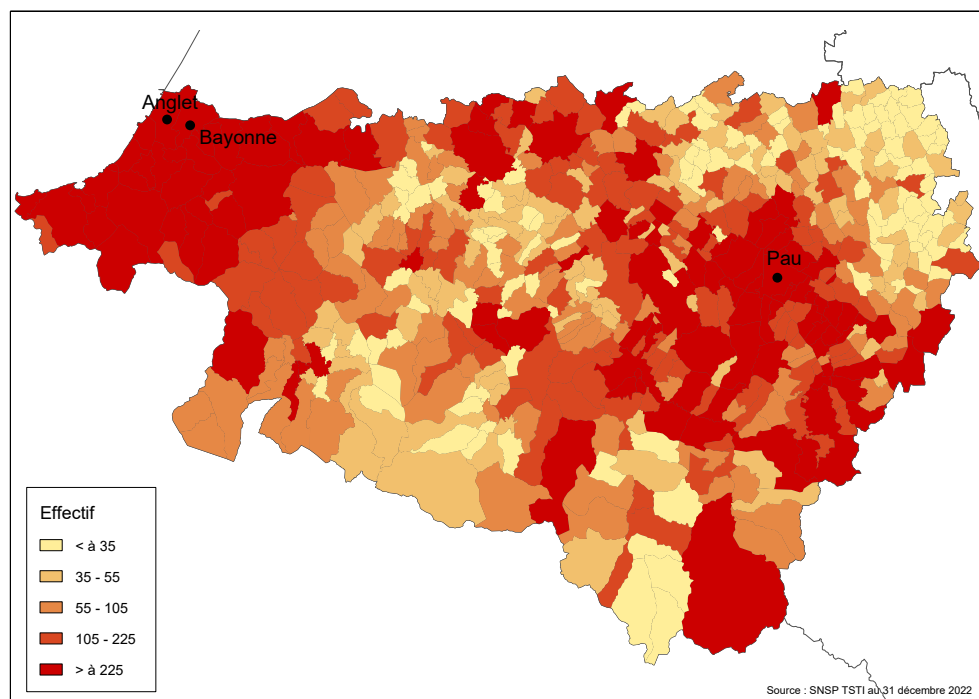
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	72 593	95 246	167 839
Retraités percevant un droit direct seul	69 987	70 056	140 043
Retraités percevant un droit dérivé seul	382	3 208	3 590
Retraités percevant les deux à la fois	2 224	21 982	24 206
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,1%	4,1%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	18 611	7 769	26 380
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,7 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	936 €	724 €	816 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,8%	47,6%	35,4%

### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



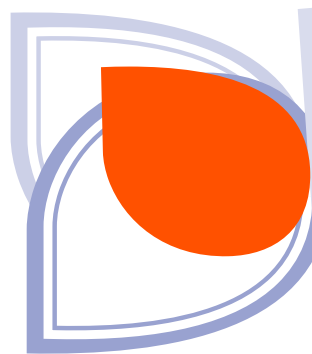
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Pau</b>			
Nombre total de retraités	6 596	10 265	16 861
Retraités percevant un droit direct seul	6 350	7 281	13 631
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	390	411
Retraités percevant les deux à la fois	225	2 594	2 819
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,8%	7,8%	7,8%
<b>Anglet</b>			
Nombre total de retraités	4 717	7 028	11 745
Retraités percevant un droit direct seul	4 597	5 202	9 799
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	196	201
Retraités percevant les deux à la fois	115	1 630	1 745
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,2%	4,1%	3,3%
<b>Bayonne</b>			
Nombre total de retraités	4 070	6 586	10 656
Retraités percevant un droit direct seul	3 920	4 696	8 616
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	200	215
Retraités percevant les deux à la fois	135	1 690	1 825
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,1%	7,8%	7,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

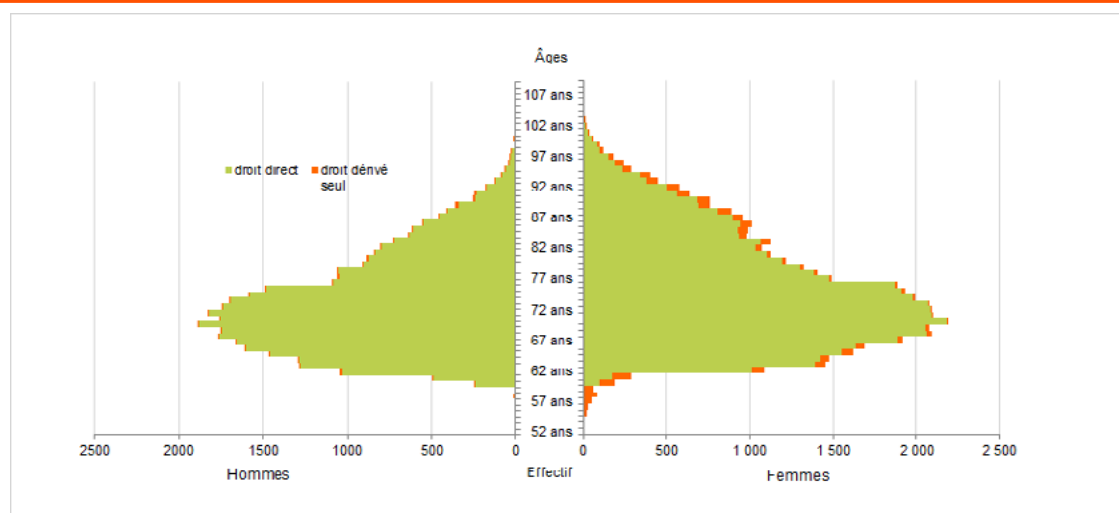


## Retraités résidant dans le département

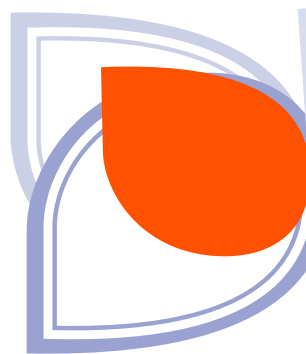
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 984	3 036	5 020
Droits directs (retraites personnelles)	1 771	2 046	3 817
Droits dérivés (retraites de réversion)	213	990	1 203
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	170	250	420
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	526	198	724
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	78,5 ans	74,0 ans	74,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	36 074	46 656	82 730
Retraités percevant un droit direct seul	34 249	33 093	67 342
Retraités percevant un droit dérivé seul	286	2 098	2 384
Retraités percevant les deux à la fois	1 539	11 465	13 004
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	4,0%	4,8%	4,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 460	3 140	11 600
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,7 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	842 €	670 €	745 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	25,9%	53,4%	41,2%

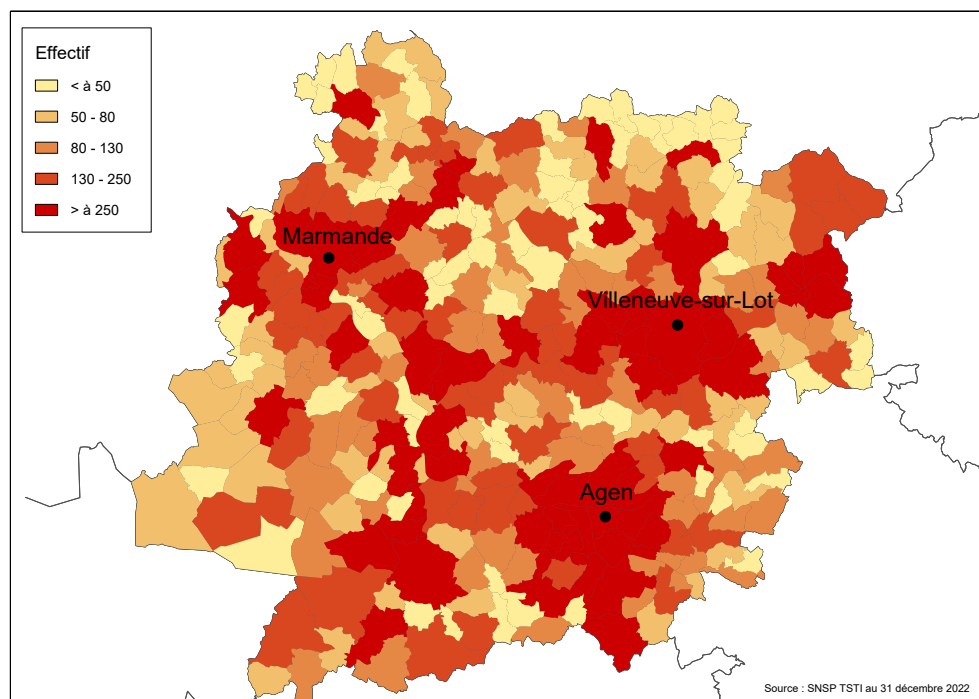
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



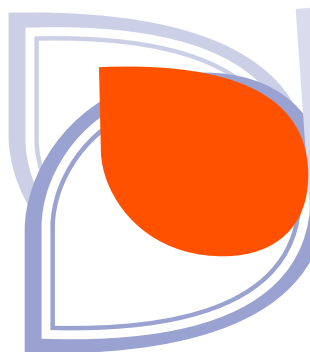
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Villeneuve-sur-Lot</b>			
Nombre total de retraités	2 615	3 791	6 406
Retraités percevant un droit direct seul	2 491	2 563	5 054
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	151	164
Retraités percevant les deux à la fois	111	1 077	1 188
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,6%	6,7%	6,7%
<b>Agen</b>			
Nombre total de retraités	2 334	3 829	6 163
Retraités percevant un droit direct seul	2 236	2 637	4 873
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	169	178
Retraités percevant les deux à la fois	89	1 023	1 112
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	12,1%	10,1%	10,8%
<b>Marmande</b>			
Nombre total de retraités	1 957	2 803	4 760
Retraités percevant un droit direct seul	1 868	1 912	3 780
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	121	133
Retraités percevant les deux à la fois	77	770	847
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,9%	6,3%	5,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

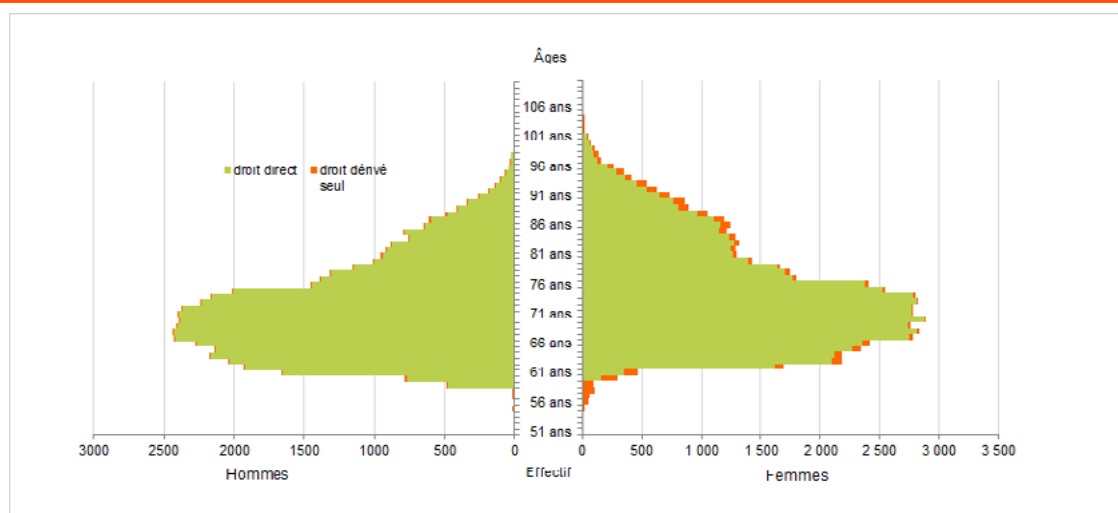


## Retraités résidant dans le département

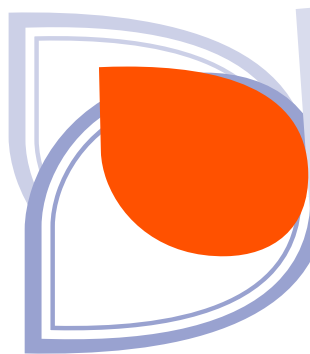
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 809	3 986	6 795
Droits directs (retraites personnelles)	2 576	2 837	5 413
Droits dérivés (retraites de réversion)	233	1 149	1 382
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	168	236	404
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	869	335	1 204
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,2 ans	63,2 ans	62,7 ans
Droits dérivés	76,4 ans	74,2 ans	74,6 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	48 345	61 057	109 402
Retraités percevant un droit direct seul	46 461	44 675	91 136
Retraités percevant un droit dérivé seul	289	2 452	2 741
Retraités percevant les deux à la fois	1 595	13 930	15 525
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,6%	3,3%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 789	5 940	19 729
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,0 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	879 €	691 €	774 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,7%	47,6%	35,0%

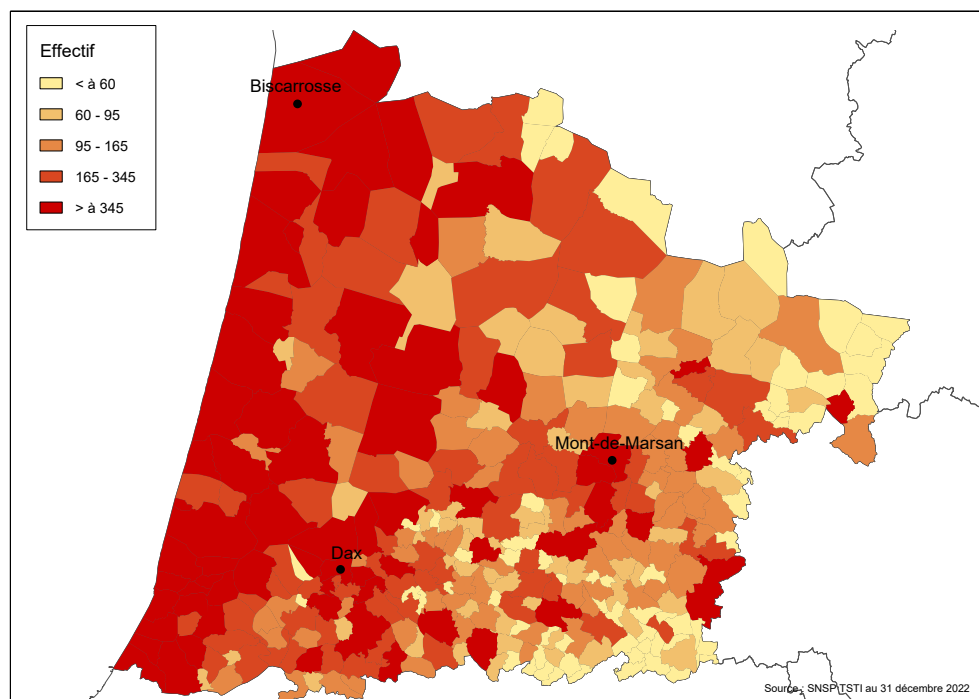
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



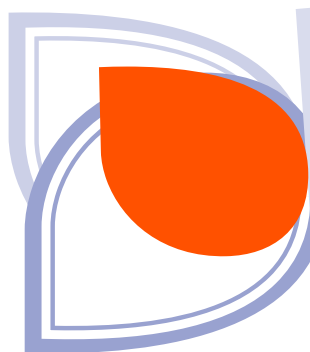
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Mont-de-Marsan</b>			
Nombre total de retraités	2 624	3 855	6 479
Retraités percevant un droit direct seul	2 531	2 818	5 349
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	156	162
Retraités percevant les deux à la fois	87	881	968
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,2%	5,6%	5,5%
<b>Dax</b>			
Nombre total de retraités	2 307	3 745	6 052
Retraités percevant un droit direct seul	2 227	2 559	4 786
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	141	145
Retraités percevant les deux à la fois	76	1 045	1 121
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,9%	6,6%	6,7%
<b>Biscarrosse</b>			
Nombre total de retraités	2 098	2 671	4 769
Retraités percevant un droit direct seul	2 063	2 048	4 111
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	69	73
Retraités percevant les deux à la fois	31	554	585
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,8%	2,5%	2,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".



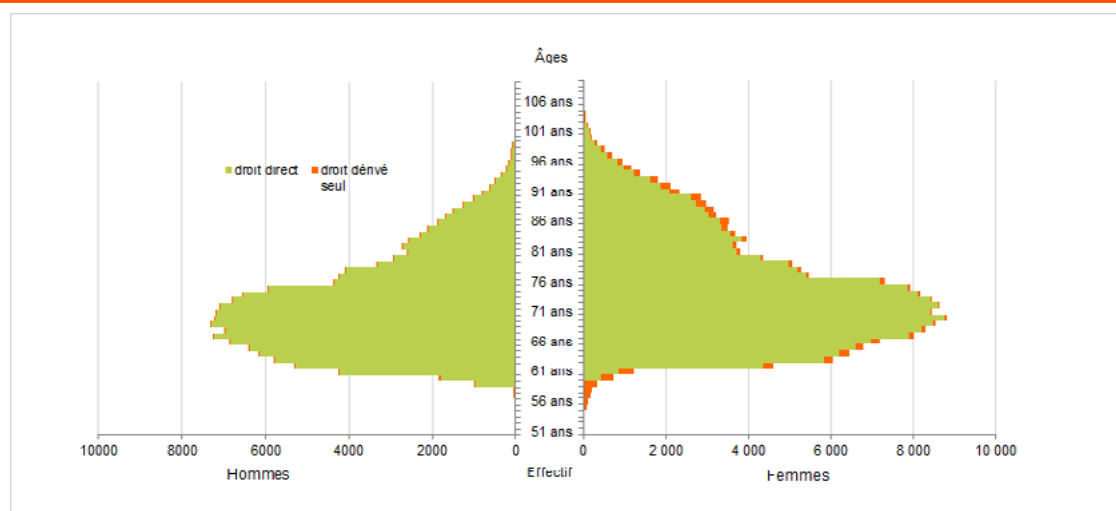


## Retraités résidant dans le département

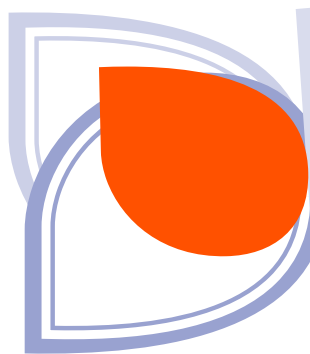
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	8 433	12 280	20 713
Droits directs (retraites personnelles)	7 836	8 818	16 654
Droits dérivés (retraites de réversion)	597	3 462	4 059
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	638	865	1 503
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 032	853	2 885
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,8 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	76,2 ans	74,4 ans	74,7 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	141 223	182 899	324 122
Retraités percevant un droit direct seul	136 599	135 232	271 831
Retraités percevant un droit dérivé seul	582	6 814	7 396
Retraités percevant les deux à la fois	4 042	40 853	44 895
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,7%	4,2%	4,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	31 847	13 884	45 731
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,3 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	928 €	725 €	813 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,1%	44,2%	33,0%

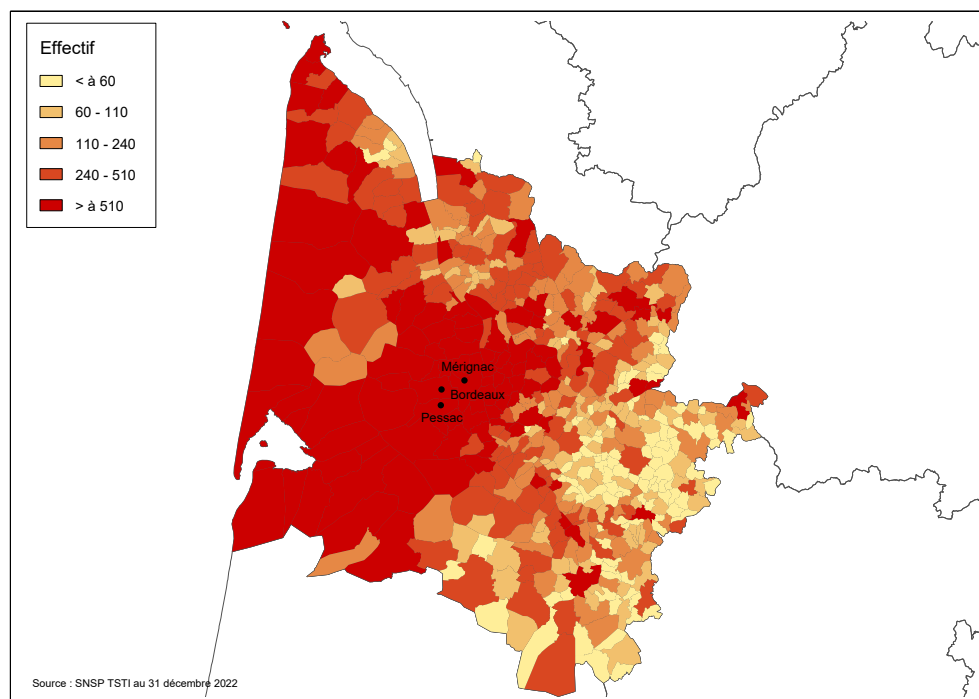
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



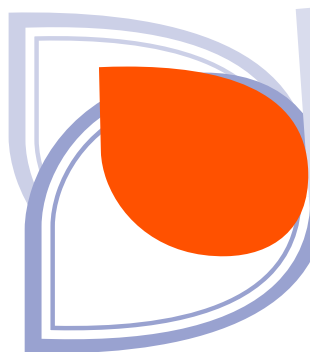
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Bordeaux</b>			
Nombre total de retraités	14 843	21 621	36 464
Retraités percevant un droit direct seul	14 479	16 415	30 894
Retraités percevant un droit dérivé seul	43	767	810
Retraités percevant les deux à la fois	321	4 439	4 760
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	9,4%	6,6%	7,7%
<b>Mérignac</b>			
Nombre total de retraités	5 234	7 746	12 980
Retraités percevant un droit direct seul	5 080	5 774	10 854
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	249	259
Retraités percevant les deux à la fois	144	1 723	1 867
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,2%	4,2%	3,8%
<b>Pessac</b>			
Nombre total de retraités	4 884	6 419	11 303
Retraités percevant un droit direct seul	4 760	4 834	9 594
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	192	203
Retraités percevant les deux à la fois	113	1 393	1 506
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,5%	3,8%	3,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

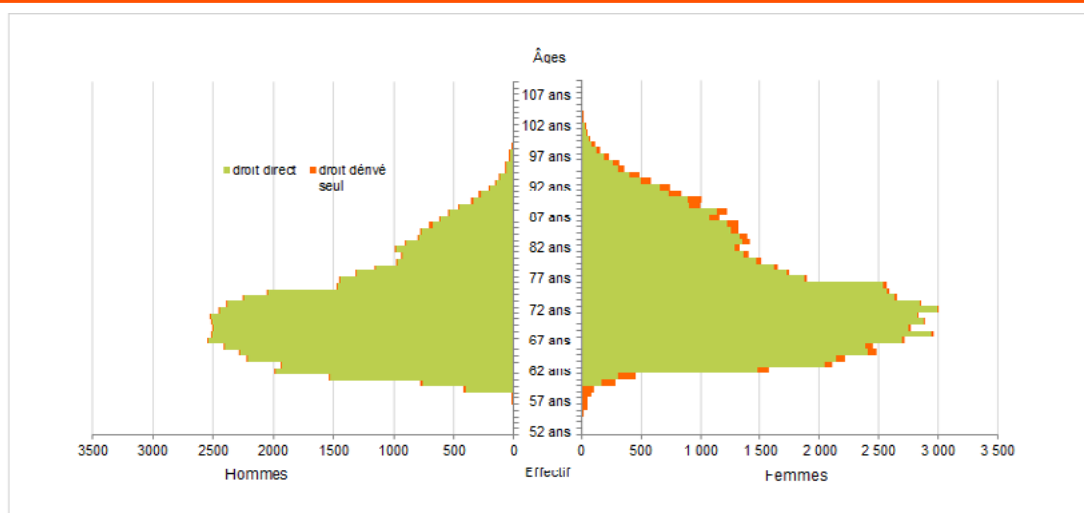


## Retraités résidant dans le département

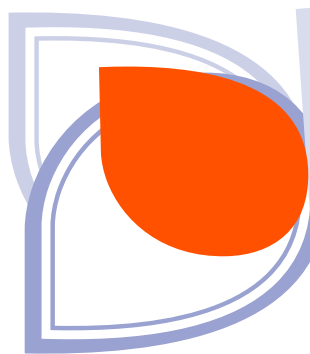
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 761	4 234	6 995
Droits directs (retraites personnelles)	2 506	2 858	5 364
Droits dérivés (retraites de réversion)	255	1 376	1 631
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	220	324	544
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	814	332	1 146
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,5 ans	63,3 ans	62,9 ans
Droits dérivés	76,5 ans	74,3 ans	74,7 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	49 816	63 164	112 980
Retraités percevant un droit direct seul	47 472	45 283	92 755
Retraités percevant un droit dérivé seul	383	2 628	3 011
Retraités percevant les deux à la fois	1 961	15 253	17 214
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,4%	4,0%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 138	5 678	18 816
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	839 €	679 €	749 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,5%	48,6%	37,8%

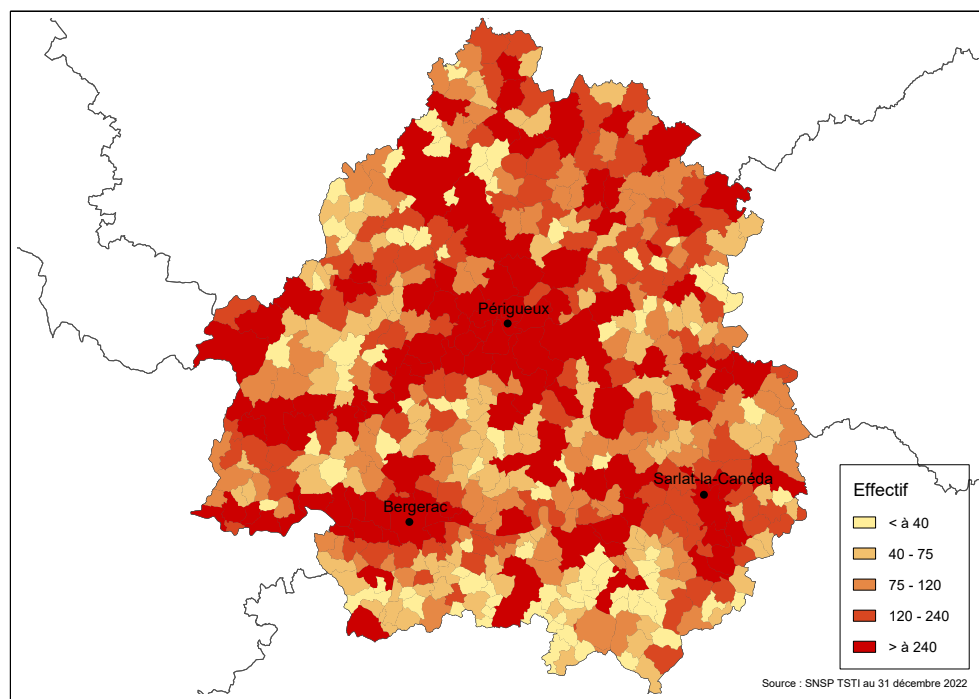
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Bergerac</b>			
Nombre total de retraités	3 361	4 884	8 245
Retraités percevant un droit direct seul	3 212	3 347	6 559
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	191	204
Retraités percevant les deux à la fois	136	1 346	1 482
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,2%	6,2%	5,8%
<b>Périgueux</b>			
Nombre total de retraités	2 441	4 217	6 658
Retraités percevant un droit direct seul	2 343	2 935	5 278
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	151	159
Retraités percevant les deux à la fois	90	1 131	1 221
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	9,6%	7,7%	8,4%
<b>Sarlat-la-Canéda</b>			
Nombre total de retraités	1 165	1 620	2 785
Retraités percevant un droit direct seul	1 106	1 174	2 280
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	61	66
Retraités percevant les deux à la fois	54	385	439
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,3%	5,8%	5,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.